



Communiqué de presse

26 juillet 2019

Statistiques relatives aux paiements pour 2018

- Le [nombre total de paiements scripturaux dans la zone euro](#) a augmenté de 7,9 % en 2018 par rapport à l'année précédente, ressortant à 90,7 milliards.
- Les [paiements par carte](#) ont représenté 46 % de l'ensemble des paiements scripturaux dans la zone euro, tandis que la part des [virements](#) et celle des [prélèvements](#) ont chacune représenté 23 %.
- Le [nombre de cartes de paiement émises](#) (544 millions) représentait environ 1,6 [carte par habitant de la zone euro](#).
- Près de 44 milliards de [transactions ont été traitées par les systèmes de paiement de masse dans la zone euro](#), pour un montant de 34 000 milliards d'euros.

La Banque centrale européenne (BCE) publie aujourd'hui les statistiques relatives aux paiements scripturaux en 2018, qui comprennent des indicateurs relatifs à l'accès et à l'utilisation par le public des services et des terminaux de paiement, ainsi que les montants en volume et en valeur des transactions traitées par le biais des systèmes de paiement. Si le présent communiqué de presse se concentre sur les évolutions dans l'ensemble de la zone euro, des statistiques sont également publiées pour chaque État membre de l'UE, en plus des agrégats relatifs à l'UE et à la zone euro et des données comparatives.

Les services de paiement ¹

Le nombre total de paiements scripturaux dans la zone euro, tous services de paiement confondus², a augmenté de 7,9 % en 2018 par rapport à l'année précédente, ressortant à 90,7 milliards. Les paiements par carte ont représenté 46 % de l'ensemble des opérations, tandis que la part des virements et celle des prélèvements ont chacune représenté 23 %.

¹ Les instruments SEPA sont inclus dans les catégories concernées. Les informations relatives aux instruments SEPA peuvent être consultées sur le site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/paym/sepa/html/index.en.html>).

² Y compris les virements, les prélèvements et les paiements par carte émis par les prestataires de services de paiement résidents, les paiements en monnaie électronique, les chèques et les autres services de paiement.

Le nombre de virements au sein de la zone euro a progressé de 4,7 % en 2018, atteignant 21,0 milliards. L'importance relative des transactions initiées par voie électronique a continué d'augmenter, avec le ratio des transactions initiées par voie électronique par rapport aux transactions sous forme papier s'établissant actuellement à un ratio de onze pour une environ.

Le nombre de cartes de la zone euro ayant une fonction de paiement a augmenté de 4,0 % en 2018, s'établissant à 544,0 millions. La population totale de la zone euro étant de 341 millions d'habitants, cela représentait environ 1,6 carte de paiement par habitant. Le nombre de transactions par carte a augmenté de 13,0 % s'établissant à 41,1 millions, pour une valeur totale de 1 800 milliards d'euros, soit une valeur moyenne de 44 euros par transaction. Le graphique 1 retrace l'évolution de l'utilisation des principaux services de paiement dans la zone euro entre 2000 et 2018.

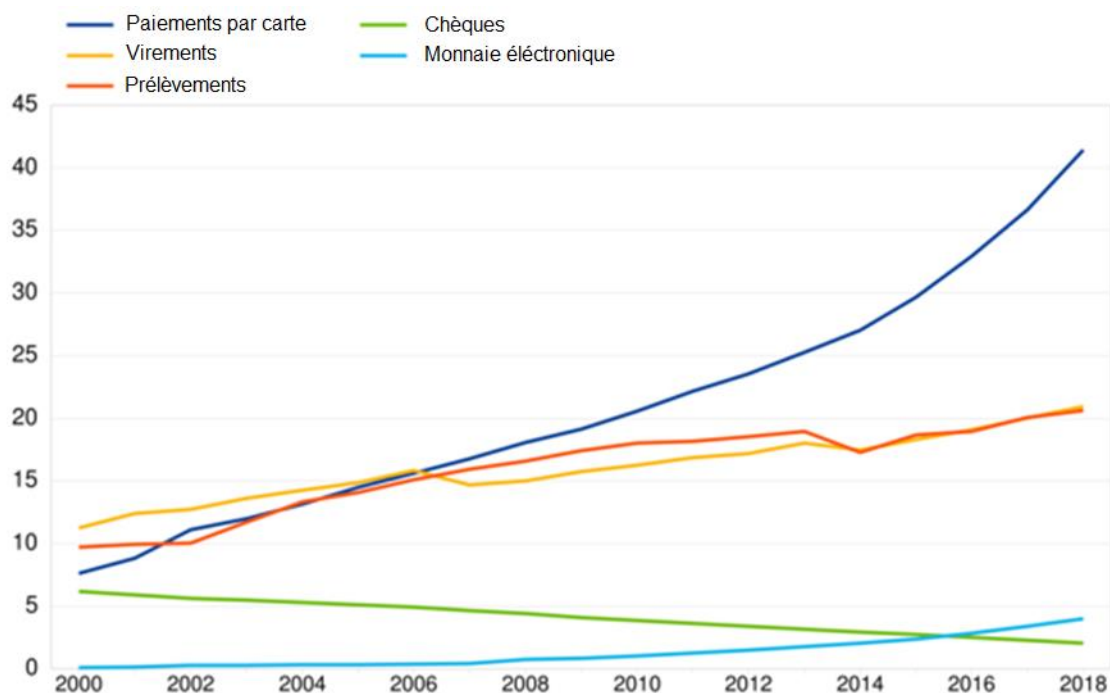
En 2018, l'importance relative des principaux services de paiement a continué de varier largement d'un pays à l'autre de la zone euro. Par exemple, le pourcentage national le plus élevé pour les paiements par carte est affiché par le Portugal avec environ 71 %, le pourcentage le plus élevé pour les virements est enregistré en Slovaquie avec environ 44 % et celui des prélèvements, en Allemagne avec environ 47 % (cf. Annexe).

En 2018, le nombre total de distributeurs automatiques de billets (DAB) dans la zone euro a enregistré une baisse de 0,3 %, ressortant à 300 000 unités, tandis que le nombre de terminaux points de vente a augmenté de 11,2 %, pour atteindre 10,5 millions.

Graphique 1

Utilisation des principaux services de paiement dans la zone euro

(nombre de transactions par an en milliards, estimation)



Source : BCE.

Note : Les données ont été partiellement estimées pour les périodes antérieures à 2010, des modifications méthodologiques ayant été réalisées au cours des années précédentes et certaines données correspondantes n'étant pas disponibles. L'estimation historique réalisée par la BCE garantit la comparabilité des chiffres sur la totalité de la période. Des statistiques sont également collectées sur d'autres services de paiement, qui ont représenté 1,8 % du nombre total des transactions effectuées dans la zone euro en 2018.

[Consulter les données relatives aux services de paiement](#)

Les systèmes de paiement de masse

Les systèmes de paiement de masse dans la zone euro traitent principalement les paiements effectués par les particuliers, d'une valeur relativement faible, d'un volume important et peu urgents.

Les données ont été communiquées pour 23 systèmes de paiement de masse dans l'ensemble de la zone euro en 2018. Au cours de cette année, près de 44 milliards de transactions ont été traitées pour un montant 34 000 milliards d'euros.

En 2018, les systèmes de paiement de masse de la zone euro ont continué d'afficher une forte concentration. Les trois principaux systèmes en termes de nombre de transactions (CORE en France,

Banque centrale européenne Direction générale Communication

Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

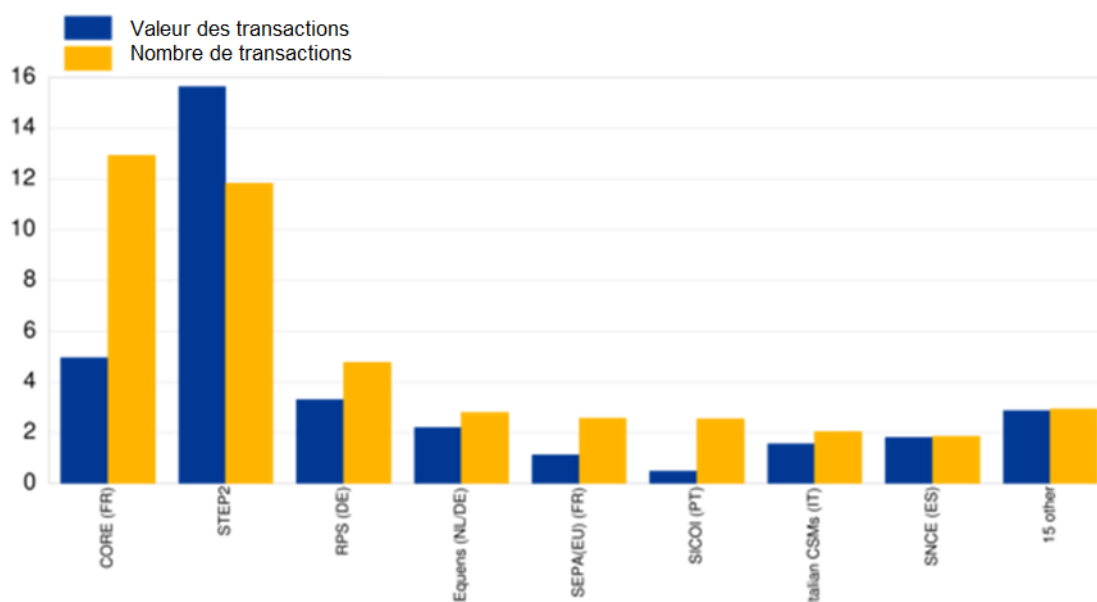
Traduction : Banque de France

STEP2³ et RPS en Allemagne) ont traité 67 % du volume et 70 % de la valeur de l'ensemble des transactions transitant par des systèmes de paiement de masse de la zone euro. Le graphique 2 présente le nombre et la valeur des transactions traitées en 2018 par les systèmes de paiement de masse de la zone euro.

Graphique 2

Systèmes de paiement de masse de la zone euro en 2018

(valeur des transactions en milliers de milliards d'euros et nombre de transactions en milliards)



Source : BCE.

[Consulter les données relatives aux systèmes de paiement de masse](#)

Les systèmes de paiement de montant élevé

Les systèmes de paiement de montant élevé sont principalement conçus pour traiter les paiements de montant élevé et/ou prioritaires effectués entre les participants au système pour leur propre compte ou pour celui de leurs clients. Bien qu'en règle générale aucune valeur minimale ne soit fixée pour les paiements effectués dans ces systèmes, le montant moyen de ces paiements est habituellement relativement élevé. En 2018, trois systèmes ont procédé au règlement de 142 millions de paiements

³ STEP2 est une chambre de compensation automatisée paneuropéenne pour les paiements de masse en euros exploitée par ABE Clearing.

Banque centrale européenne Direction générale Communication

Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

Traduction : Banque de France

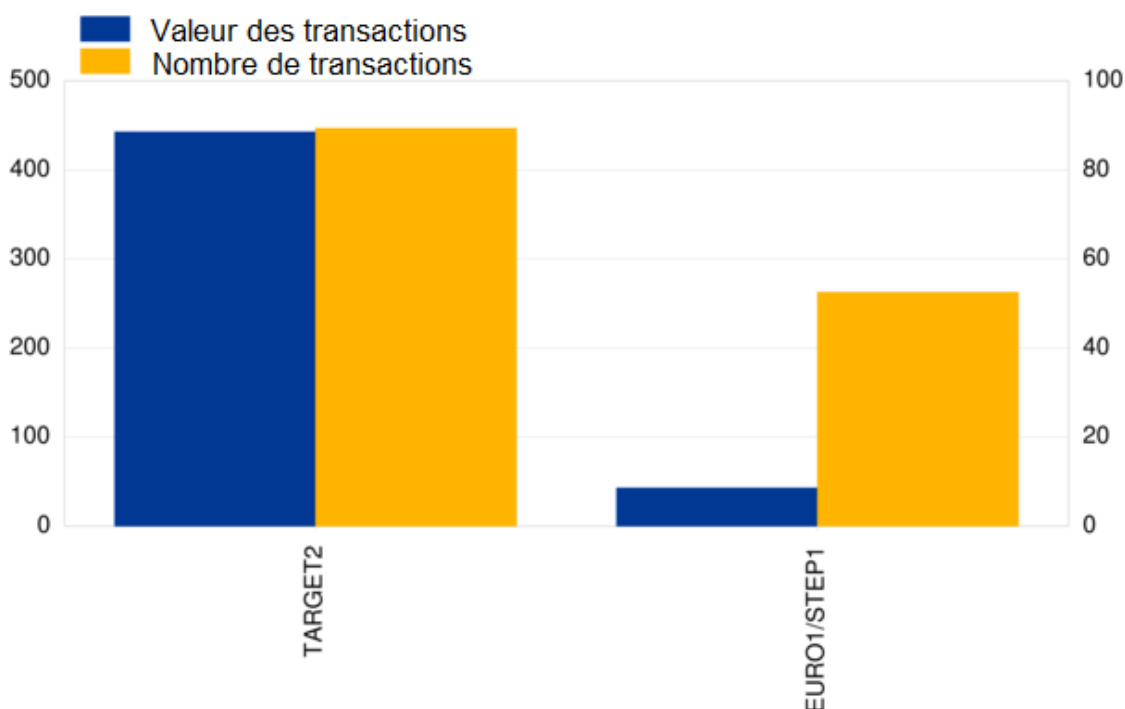
pour une valeur totale de 489 000 milliards d'euros, TARGET2 et EURO1/STEP1 étant les deux principaux systèmes de paiement de montant élevé⁴.

Le graphique 3 présente le nombre et la valeur des transactions traitées par les systèmes de paiement de montant élevé en 2018.

Graphique 3

Les systèmes de paiement de montant élevé en 2018

(valeur des transactions en milliers de milliards d'euros (échelle de gauche) et nombre de transactions en millions (échelle de droite))



Source : BCE.

[Consulter les données relatives aux systèmes de paiement de montant élevé](#)

Annexe

[Importance relative des principaux instruments de paiement dans la zone euro \(2018\)](#)

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Stefan Ruhkamp](#) au : +49 69 1344 5057.

⁴ TARGET2 est la deuxième génération du système de transferts express automatisés transeuropéens à règlement brut en temps réel. Il est exploité par l'Eurosystème et règle les paiements en euros en monnaie de banque centrale.

Banque centrale européenne Direction générale Communication
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.
Traduction : Banque de France

Notes :

- Les statistiques de paiement complètes peuvent être téléchargées à partir du [Statistical Data Warehouse](#) (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE. Dans sa section [Reports](#), le SDW contient également des tableaux pré-formatés relatifs aux statistiques de paiement pour les cinq dernières années. Les données sont présentées selon les mêmes modalités que dans l'ancien additif au « Livre Bleu ». Pour plus d'informations relatives à la méthodologie, y compris une liste de toutes les définitions des données, se reporter à la partie [Statistics](#) du site internet de la BCE.
- En raison de la mise en œuvre progressive de l'espace unique de paiements en euros (SEPA) et d'autres évolutions sur les marchés des paiements en Europe, le cadre méthodologique et de déclaration des statistiques relatives aux paiements a été amélioré à partir de l'année de référence 2014. Les nouvelles exigences sont définies dans le règlement BCE/2013/43 concernant les statistiques relatives aux paiements et dans l'orientation BCE/2014/15 relative aux statistiques monétaires et financières (refonte). Une note générale, disponible sur le [site internet](#) de la BCE présente plus en détail les modifications.
- Outre les statistiques annuelles relatives aux paiements pour 2018, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données relatives aux périodes précédentes. Il convient de noter que les liens hypertexte sont dynamiques ; les données peuvent par conséquent légèrement varier avec la publication mensuelle suivante en raison des révisions. Sauf indication contraire, les statistiques se rapportant à la zone euro couvrent les États membres de l'UE ayant adopté l'euro à la période sur laquelle portent les données.